

L e Canada et les forces multinationales de maintien de la paix

Lorsque les Nations Unies envoyèrent un contingent de 6 000 militaires, dont près de 1 200 Canadiens, pour assurer le maintien de la paix dans la péninsule du Sinaï en 1956, une nouvelle ère venait de s'ouvrir dans le domaine de la diplomatie internationale. Trente-deux ans plus tard, les Canadiens sont toujours aussi fiers du rôle que joue leur pays pour le maintien de la paix en divers points chauds du monde.

À l'heure actuelle, le Canada participe aux forces de maintien de la paix des Nations Unies qui sont stationnées à Chypre et au Moyen-Orient ainsi qu'à la Force multinationale et Observateurs (FMO) créée en dehors des auspices de l'ONU, pour surveiller l'application du traité de paix de 1979 entre l'Égypte et Israël. Lorsque les chefs politiques de l'Amérique centrale ont convenu d'un plan régional de paix et de réconciliation, le Canada a immédiatement offert les services d'une équipe composée de spécialistes capables de concevoir les mécanismes nécessaires au maintien de la paix.

L'origine de cette expérience et de cet engagement vis-à-vis du maintien de la paix remonte à 1956, lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, l'honorable Lester B. Pearson, qui allait devenir plus tard le premier ministre du Canada, proposa à l'Assemblée générale des Nations Unies l'un des plans les plus créatifs et les plus innovateurs de l'après-guerre en matière de diplomatie internationale.

Au bord de l'abîme

L'idée moderne du maintien de la paix est née de la prise de conscience qu'à l'ère des armes atomiques, il fallait faire appel à de nouvelles méthodes pour régler les conflits régionaux.

Lorsque les Nations Unies ont été créées après la Seconde Guerre mondiale, on prévoyait que cet organisme international utiliserait un judicieux mélange de négociations, de sanctions non militaires et d'actions militaires pour maintenir la paix. Toutefois, comme le fit remarquer le Secrétaire général de l'ONU en 1963, M. U Thant, « on observe une évolution progressive en ce qui a trait aux questions de la sécurité internationale. L'idée que la guerre puisse être utilisée par ou au nom des Nations Unies, pour répondre à une agression et pour garantir la paix, semble maintenant tout à fait impossible ».

En novembre 1956, les Nations Unies faisaient face à un problème qui pouvait avoir des conséquences catastrophiques. Le canal de Suez était le lieu d'un affrontement armé violent et l'on craignait que la situation ne conduise à une escalade de la guerre. À l'instigation de M. Pearson, l'Assemblée générale créa une force de maintien de la paix, la première force d'urgence des Nations Unies pour le maintien de la paix (FUNU I) dont le commandement fut confié à un autre Canadien, le lieutenant-général E.L.M. Burns. La FUNU I devait s'interposer entre les troupes israéliennes et égyptiennes jusqu'en mai 1967.



Photo : Forces armées canadiennes.

Des soldats des Forces armées canadiennes en service à titre de gardiens de la paix.

M. Pearson pensait que la crise de Suez pouvait permettre d'en arriver à un consensus international assez large en faveur d'une solution politique négociée aux problèmes de la région. « Quel intérêt y a-t-il à adopter une résolution qui conduise à un cessez-le-feu et à un retrait des troupes? » demanda-t-il à l'assemblée. « Un retrait, certes, mais sur quoi — sur la même situation? . . . Si nous ne tirons pas partie de cette crise pour faire quelque chose en faveur d'une solution politique, nous le regretterons. Il est temps pour les Nations Unies de ne plus se contenter d'un cessez-le-feu mais d'aller sur place et de veiller à faire respecter le cessez-le-feu tout en cherchant une solution politique. » Le rôle que joua M. Pearson au cours du débat sur l'affaire du canal de Suez lui valut le Prix Nobel de la Paix.

Une approche positive

Depuis les années 1950, le Canada a participé à toutes les opérations de maintien de la paix entreprises par les Nations Unies. Il a également participé aux discussions multilatérales ayant pour but d'améliorer l'efficacité du maintien de la paix.

Les principales activités du Canada en faveur du maintien de la paix ont porté sur :

- l'envoi d'un contingent de 7 000 militaires dans le cadre de la force des Nations Unies créée pour contrôler et limiter le conflit en Corée;
- une participation constante de 1 126 militaires aux forces des Nations Unies stationnées à Chypre (UNFICYP), créée en 1964, pour empêcher la reprise des hostilités entre les factions grecques et turques de l'île;
- l'envoi de 421 militaires, dont des spécialistes des transmissions et d'un petit contingent de l'armée de l'air pour aider les forces de main-